

La moyenne des gages était de \$21, soit de 2 p.c. plus élevée qu'en 1928 et de \$108, ou de 11.6 p.c., plus élevée qu'en 1922. La moyenne des salaires en 1929 dépassait de \$39 (2 p.c.) et de \$167 (9.3 p.c.) celles de 1928 et 1922 respectivement.

Sur mille ouvriers, il y avait 217 femmes et 783 hommes; quant aux employés à salaire, les proportions étaient de 236 et 764. La proportion de femmes parmi le personnel à gages accuse une légère diminution, tandis que celle parmi les employés à salaire a quelque peu augmenté comparativement aux chiffres de 1928.

Moyenne des gains, par provinces.—Le tableau 22 montre le nombre d'employés à salaire et à gages et les moyennes de salaires et gages payés en 1929 par les manufactures des différentes provinces, ainsi que les chiffres correspondants de 1928.

Il y eut des augmentations successives dans les moyennes de salaires depuis l'Île du Prince-Edouard jusqu'au Québec qui montre la plus forte avance moyenne de toutes les provinces, tandis que la moyenne dans l'Ontario a été un peu moindre que dans le Québec. Le grand nombre de grosses corporations ayant leur siège social à Montréal ou à Toronto tend à élever la moyenne des salaires de ces deux provinces. En Colombie Britannique et dans les Provinces des Prairies, les moyennes ont aussi été plus faibles, notamment en Saskatchewan et en Alberta, où les salaires ont été plus bas, en général, que ceux du Nouveau-Brunswick.

Il y a eu des augmentations générales dans la moyenne des gages depuis les provinces orientales jusqu'au Manitoba, où la moyenne de l'année, \$1,179, était la plus élevée dans le Dominion, étant de \$134 supérieure à la moyenne générale. Dans les provinces occidentales, la proportion d'ouvrières était très faible, tandis que les hommes étaient employés dans des industries plus rémunératrices, les industries du bois et du papier, de la lumière et de l'énergie électriques. Dans les quatre provinces de l'Est, la moyenne des gages dans les manufactures était plus basse que celle du Dominion, cependant que depuis l'Ontario jusqu'à l'Ouest, c'est le contraire qui se rencontre.

Le caractère saisonnier de quelques unes des principales industries, comme celles de la conserverie poissonnière et de l'exploitation forestière, a une tendance à amener la diminution de la moyenne des gages dans les Provinces Maritimes et le Québec; dans cette dernière province la proportion de femmes ouvrières est plus forte que dans toute autre province du Canada sauf dans l'Île du Prince-Edouard; la plupart sont employées dans les textiles, les denrées alimentaires et les tabacs. Le fait que la moyenne des gages en Alberta et en Colombie Britannique est moins élevée que dans le Manitoba et la Saskatchewan est dû en partie à ce que quelques industries établies dans les premières provinces sont d'ordre saisonnier, comme surtout les conserveries de poisson et de fruits et les scieries en Colombie Britannique.

22.—Employés à salaire et à gages des deux sexes occupés par les manufactures, en 1929, et moyenne de leurs gains respectifs, par provinces, en 1928 et 1929.

Provinces.	Employés à salaire.			Moyenne des salaires.		Employés à gages.			Moyenne des gages.	
	Hommes.	Femmes.	Total.	1929.	1928.	Hommes.	Femmes.	Total.	1929.	1928.
	nomb.	nomb.	nomb.	\$	\$	nomb.	nomb.	nomb.	\$	\$
Île du Prince-Edouard..	170	36	206	967	1,011	1,175	752	1,927	302	285
Nouvelle-Ecosse.....	1,381	401	1,782	1,725	1,603	15,580	3,604	19,184	774	745
Nouveau-Brunswick.....	1,355	384	1,739	1,816	1,855	13,123	3,655	16,778	748	710
Québec.....	21,282	5,575	26,857	1,988	1,960	137,369	49,241	186,610	966	937
Ontario.....	37,777	13,595	51,372	1,975	1,920	228,378	60,109	288,487	1,110	1,094
Manitoba.....	3,415	953	4,368	1,900	1,887	18,076	3,874	21,950	1,179	1,182
Saskatchewan.....	1,808	337	2,145	1,699	1,721	5,412	490	5,902	1,151	1,166
Alberta.....	1,878	476	2,354	1,778	1,755	9,713	1,681	11,394	1,077	1,078
Colombie Britannique et Yukon.....	4,726	1,058	5,784	1,921	1,955	39,217	6,378	45,595	1,111	1,104
Canada.....	73,792	22,815	96,607	1,954	1,915	468,043	129,784	597,827	1,045	1,024